

Dijon, le 25 mars 2019

*A l'attention des rédactions*

Dès le début de la session du Conseil départemental ce matin et dès la première intervention de Colette POPARD, Présidente du groupe des Forces de Progrès, puis de Nathalie KOENDERS, Conseillère départementale de Dijon-2, le Président du Conseil Départemental s'est, comme à son habitude, énervé et emporté dans ses réponses.

Par la suite, Dénia HAZHAZ, Conseillère départementale de Chevigny-St-Sauveur, a demandé la parole pour dénoncer le double discours du Premier Vice-président qui d'un côté soutient un candidat anti-IVG aux élections européennes et de l'autre se félicite de la dénomination Simone Veil pour la Maison de l'Enfance. Le Président lui a coupé la parole et le micro l'empêchant de terminer son propos.

A la reprise de la séance, la Présidente du groupe, Colette POPARD, a demandé au Président de veiller au respect dû aux élu.e.s et à la bonne tenue des débats afin qu'il n'y ait plus d'invective dans l'assemblée.

Malgré cette intervention, l'ambiance est restée tendue jusqu'à ce que le Président s'énerve, une fois encore, après l'intervention de notre collègue Hamid EL HASSOUNI et dans son emportement il a levé la séance. Nous avons donc quitté la salle.

Nous demandons au Président du Conseil départemental qu'il mène les débats de manière calme, sereine et respectueuse, comme sa fonction l'exige.

Alors même que Monsieur le Préfet de Région réclamait ce matin « plus que jamais honneur et respect pour les élu.e.s de la République », le Président du Conseil départemental ferait bien de s'en inspirer.

Les élu.e.s du groupe des Forces de Progrès

**Christophe AVENA** DIJON 5 **Michel BACHELARD** CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR **Hamid EL HASSOUNI** DIJON 3 **Dénia HAZHAZ** CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR **Lionel BARD** Dijon 2 **Sandrine HILY** DIJON 3 **Nathalie KOENDERS** DIJON 2 **Christophe LUCAND** LONGVIC/GEVREY **Céline MAGLICA** DIJON 6 **Béatrice MOINGEON-HERMARY** ARNAY-LE-DUC **Pierre POILLOT** ARNAY-LE-DUC **Colette POPARD** DIJON 5 **Christine RENAUDIN-JACQUES** TALANT/SOMBERNON **Paul ROBINAT** TALANT/SOMBERNON **Jeannine TISSERANDOT** CHENÔVE **Céline TONOT** LONGVIC/GEVREY